

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

FORMATION MATHÉMATIQUE

# CE1D2019

## RÉSULTATS

### INTRODUCTION

Les résultats pour chaque discipline de l'épreuve externe commune en lien avec l'octroi du CE1D de juin 2019 sont définitifs. Les disciplines concernées actuellement sont le français, les mathématiques, les sciences et les langues modernes.

Cette épreuve est obligatoire pour tous les élèves inscrits en 2<sup>e</sup> année commune et 2<sup>e</sup> année complémentaire de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Elle ne concerne plus les élèves de 3<sup>e</sup> année de différenciation et d'orientation

Cette épreuve est également accessible aux élèves de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> phase de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Le seuil de réussite pour chaque discipline est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des disciplines, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise des socles de compétences pour la discipline concernée.

### OBJECTIFS DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la formation mathématique. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage de chaque classe.

Ce document présente également les réponses obtenues à un questionnaire mis à la disposition des enseignants afin d'évaluer l'organisation et la perception de l'épreuve.

## formation mathématique

### RÉSULTATS GLOBAUX

L'Administration a collecté et a pu utiliser les résultats de 89,1 % des élèves ayant passé l'épreuve. La majorité des résultats manquants est le fait d'écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves ou pour toutes les matières.

En juin 2019, 53,9 % des élèves de 2<sup>e</sup> commune et de 2<sup>e</sup> complémentaire ont réussi l'épreuve de mathématiques.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles utilisées dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

#### PARTICIPATION ET RÉUSSITE

	2C	2S	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	43 281	8 770	52 051	
Répartition	83,2 %	16,8 %	100,0 %	
Passation complète <sup>1</sup>	98,7 %	95,8 %	98,2 %	
<b>Réussite<sup>2</sup></b>	<b>58,1 %</b>	<b>32,2 %</b>	<b>53,9 %</b>	

#### SCORES PAR DOMAINE

	2C	2S	2C/2S	Ma classe
Nombres et opérations (53 pts)	54,1 %	42,1 %	52,2 %	
Solides et figures (40 pts)	50,6 %	35,9 %	48,2 %	
Grandeurs (18 pts)	56,2 %	38,8 %	53,3 %	
Traitement de données (19 pts)	54,8 %	40,6 %	52,4 %	
<b>Total (130 pts)</b>	<b>53,4 %</b>	<b>39,5 %</b>	<b>51,1 %</b>	

#### SCORES PAR RUBRIQUE

	2C	2S	2C/2S	Ma classe
Ressources (78 pts)	54,4 %	41,6 %	52,3 %	
Résolution de problèmes (39 pts)	52,3 %	36,8 %	49,8 %	
Argumentation Justification (13 pts)	50,9 %	35,3 %	48,3 %	
<b>Total (130 pts)</b>	<b>53,4 %</b>	<b>39,5 %</b>	<b>51,1 %</b>	

<sup>1</sup> Les différents scores sont calculés en ne tenant pas compte des élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

<sup>2</sup> Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

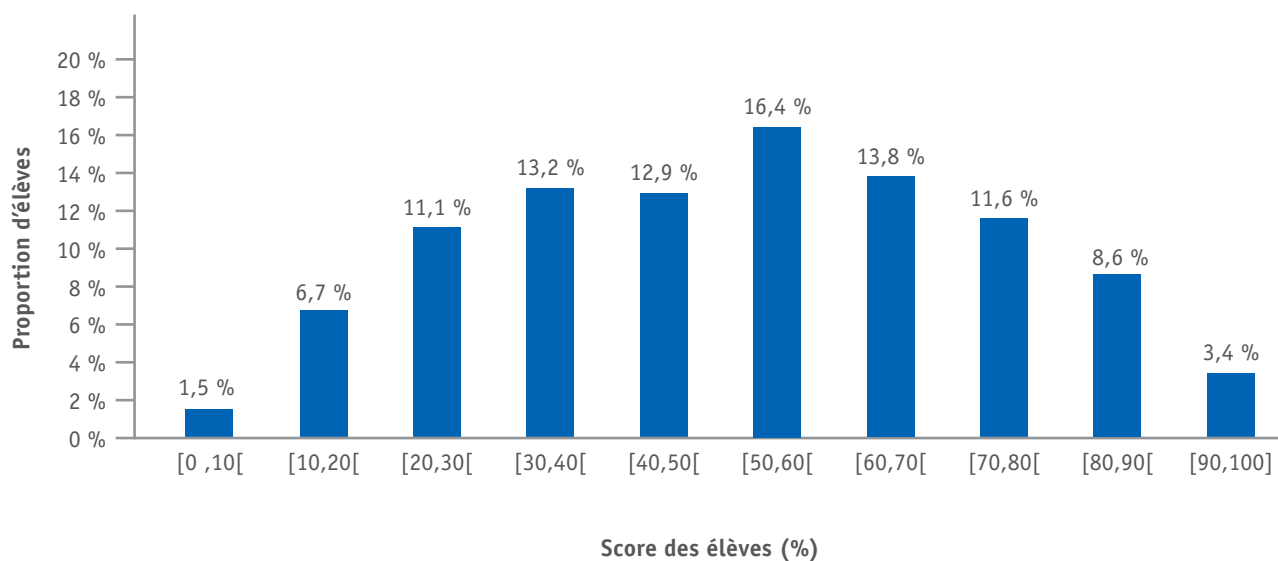
## formation mathématique

### DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2<sup>e</sup> commune et de 2<sup>e</sup> complémentaire, pris conjointement.

En formation mathématique, le score moyen atteint par ces élèves est de 51,5 %. 33,1 % des élèves obtiennent un score inférieur à 40 % et 23,3 % obtiennent un score supérieur à 70 %.

#### DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL (2C/2S)



Mode de lecture : en juin 2019, 13,8 % des élèves de 2<sup>e</sup> commune et de 2<sup>e</sup> complémentaire ont obtenu un score compris entre 60 % et 69 %.

## formation mathématique

### RÉSULTATS PAR ITEM

Cette section reprend en détail chaque item de l'épreuve. Ces items sont classés par domaine et par compétence sollicités. Cet ordre est identique à celui adopté dans la grille d'encodage dans l'onglet « Résultats ».

Pour chaque item, vous verrez apparaître sa pondération, sa catégorie (Ressources = R, Problèmes = P et Justifications/Argumentation = J), ainsi que la moyenne obtenue par l'ensemble des élèves de 2<sup>e</sup> commune et de 2<sup>e</sup> complémentaire. Nous vous invitons à faire apparaître en vis-à-vis les moyennes obtenues par votre/ vos classe(s) dans la dernière colonne. Cette information est reprise dans l'onglet « Résultats ».

Ces résultats permettent notamment de détecter quels sont les items qui, par rapport à l'ensemble des élèves, sont les moins bien réussis dans vos classes.

#### NOMBRES ET OPÉRATIONS Organiser les nombres par famille

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
1	3	R	77,2 %	69,7 %	75,9 %	
2	2	R	54,2 %	41,9 %	52,2 %	
3	2	R	35,1 %	25,1 %	33,5 %	
4a	2	P	62,4 %	49,0 %	60,2 %	
4b	2	P	57,4 %	44,5 %	55,2 %	
<b>Total</b>	<b>11</b>		<b>59,1 %</b>	<b>48,2 %</b>	<b>57,3 %</b>	

#### NOMBRES ET OPÉRATIONS Opérations (priorités et propriétés) et valeurs numériques

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
5	2	R	72,0 %	66,0 %	71,0 %	
23	2	R	58,7 %	49,3 %	57,1 %	
24	4	R	26,5 %	15,4 %	24,7 %	
25	4	R	51,9 %	35,8 %	49,2 %	
26	2	R	55,7 %	42,0 %	53,4 %	
27	2	P	51,3 %	41,4 %	49,7 %	
<b>Total</b>	<b>16</b>		<b>49,3 %</b>	<b>37,6 %</b>	<b>47,4 %</b>	

#### NOMBRES ET OPÉRATIONS Expressions et calculs littéraux

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
12	6	R	62,3 %	49,2 %	60,1 %	
13	3	R	41,6 %	33,4 %	40,2 %	
14	2	R	41,8 %	27,8 %	39,5 %	
<b>Total</b>	<b>11</b>		<b>52,9 %</b>	<b>41,0 %</b>	<b>51,0 %</b>	

**NOMBRES ET OPÉRATIONS**  
**Équations**

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
9	2	J	58,9 %	51,8 %	57,8 %	
10a	2	P	64,2 %	48,7 %	61,7 %	
10b	3	P	56,7 %	40,7 %	54,1 %	
11a	3	R	55,2 %	41,5 %	52,9 %	
11b	3	R	50,7 %	36,4 %	48,4 %	
38	2	P	57,0 %	46,8 %	55,3 %	
<b>Total</b>	<b>15</b>		<b>56,5 %</b>	<b>43,4 %</b>	<b>54,4 %</b>	

**SOLIDES ET FIGURES**  
**Repérer**

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
35	3	R	70,7 %	58,0 %	68,6 %	
36	2	R	58,6 %	43,4 %	56,1 %	
37a	3	R	75,6 %	63,7 %	73,6 %	
37b	2	P	58,3 %	43,9 %	55,9 %	
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>67,3 %</b>	<b>54,0 %</b>	<b>65,1 %</b>	

**SOLIDES ET FIGURES**  
**Reconnaissance et tracé de figures simples**

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
17	2	R	31,1 %	16,7 %	28,7 %	
18	3	P	40,6 %	20,6 %	37,3 %	
41	2	R	85,9 %	77,4 %	84,5 %	
42	3	R	51,4 %	37,7 %	49,1 %	
<b>Total</b>	<b>10</b>		<b>51,0 %</b>	<b>36,3 %</b>	<b>48,6 %</b>	

**SOLIDES ET FIGURES**  
**Propriétés des figures et des angles**

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
19	2	R	38,8 %	20,6 %	35,8 %	
20a	1	R	27,0 %	17,5 %	25,4 %	
20b	2	J	41,9 %	22,7 %	38,7 %	
<b>Total</b>	<b>5</b>		<b>37,7 %</b>	<b>20,8 %</b>	<b>34,9 %</b>	

**SOLIDES ET FIGURES**  
Angles, distances et droites remarquables

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
6	3	R	52,8 %	39,8 %	50,7 %	
7	3	P	65,7 %	51,5 %	63,4 %	
8	2	R	30,3 %	15,5 %	27,8 %	
15a	2	P	27,9 %	13,8 %	25,6 %	
15b	2	P	34,0 %	16,7 %	31,2 %	
16	3	J	37,4 %	21,1 %	34,7 %	
<b>Total</b>	<b>15</b>		<b>43,5 %</b>	<b>28,6 %</b>	<b>41,0 %</b>	

**GRANDEURS**  
Angles

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
43	3	R	58,3 %	43,2 %	55,8 %	
<b>Total</b>	<b>3</b>		<b>58,3 %</b>	<b>43,2 %</b>	<b>52,8 %</b>	

**GRANDEURS**  
Fractions

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
28	3	R	50,9 %	29,5 %	47,4 %	
29	4	P	51,1 %	32,3 %	48,0 %	
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>51,0 %</b>	<b>31,1 %</b>	<b>47,7 %</b>	

**GRANDEURS**  
Proportionnalité

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
30	2	J	66,0 %	55,4 %	64,2 %	
31	2	R	69,0 %	56,3 %	66,9 %	
32a	2	P	55,0 %	34,3 %	51,6 %	
32b	2	P	49,7 %	29,4 %	46,4 %	
<b>Total</b>	<b>8</b>		<b>59,9 %</b>	<b>43,9 %</b>	<b>57,3 %</b>	

**TRAITEMENT DE DONNÉES**  
Lire, interpréter et représenter un graphique ou un tableau, représenter des données

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
21a	1	R	86,6 %	83,1 %	86,0 %	
21b	2	J	53,7 %	32,4 %	50,2 %	
22	2	P	62,9 %	50,2 %	60,8 %	
39a	2	R	89,3 %	84,1 %	88,5 %	
39b	2	J	53,9 %	35,1 %	50,8 %	
40	3	R	36,7 %	19,0 %	33,8 %	
<b>Total</b>	<b>12</b>		<b>59,7 %</b>	<b>45,3 %</b>	<b>57,3 %</b>	

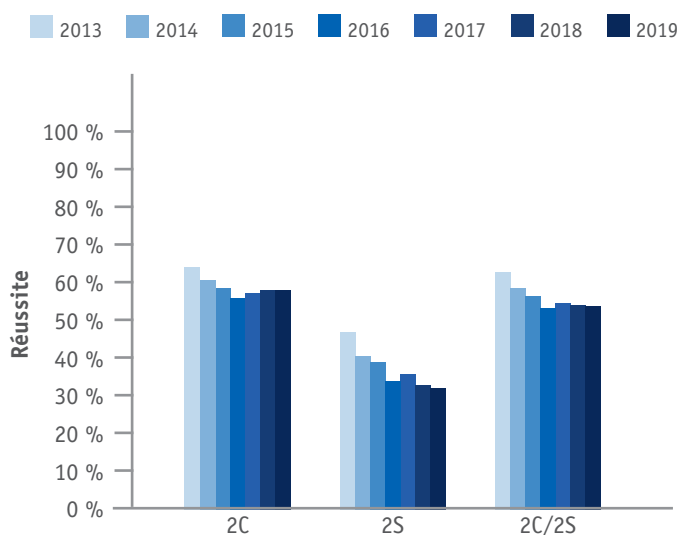
**TRAITEMENT DE DONNÉES**  
Déterminer une moyenne arithmétique, un effectif, une fréquence, un %...

Item	Pondération	Catégorie	2C	2S	2C/2S	Ma classe
33	3	R	45,6 %	31,6 %	43,3 %	
34a	2	P	49,3 %	34,5 %	46,8 %	
34b	2	P	44,3 %	29,5 %	41,9 %	
<b>Total</b>	<b>7</b>		<b>46,3 %</b>	<b>31,8 %</b>	<b>43,9 %</b>	

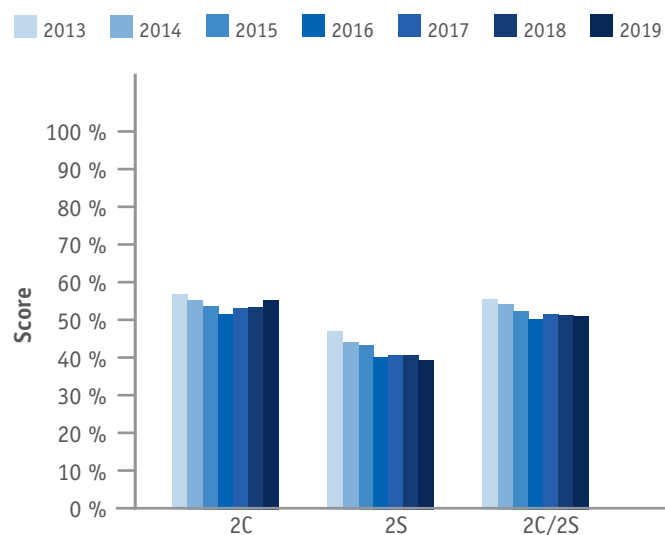
## formation mathématique COMPARAISON 2013 – 2019

Les tableaux ci-dessous recensent les taux de réussite et les scores moyens pour l'épreuve de formation mathématique entre juin 2013 et juin 2019.

	RÉUSSITE			SCORES		
	2C	2S	2C/2S	2C	2S	2C/2S
2013	64,7 %	47,0 %	62,7 %	56,9 %	47,2 %	55,8 %
2014	60,7 %	40,6 %	58,6 %	55,5 %	44,3 %	54,3 %
2015	58,6 %	38,9 %	56,4 %	53,7 %	43,4 %	52,5 %
2016	56,0 %	34,0 %	53,3 %	51,8 %	40,3 %	50,4 %
2017	57,3 %	35,9 %	54,5 %	53,2 %	40,9 %	51,6 %
2018	58,0 %	33,0 %	54,0 %	53,5 %	40,8 %	51,5 %
2019	58,1 %	32,2 %	53,9 %	55,4 %	39,5 %	51,1 %



Mode de lecture : en juin 2013, 47 % des élèves de 2<sup>e</sup> complémentaire (2S) réussissent l'épreuve de mathématiques. Ils ne sont plus que 32,2 % en 2019.



Mode de lecture : en juin 2014, le score moyen des élèves de 2<sup>e</sup> commune (2C) est de 55,5 % en mathématiques. Ce score est de 55,4 % en 2019.



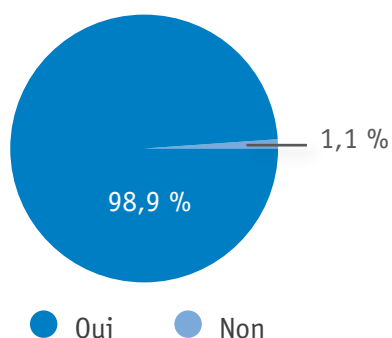
Comme en 2018, la Direction générale du Pilotage du Système éducatif a réalisé une série de questionnaires « bilan ». Ces questionnaires, diffusés à l'issue des épreuves externes communes de juin 2019, visaient à associer les enseignants au bilan de celles-ci, avec le double objectif d'améliorer leur organisation et de développer la communication entre le groupe de travail qui conçoit les épreuves et les enseignants.

Le questionnaire consacré à l'épreuve CE1D mathématiques a fait l'objet de 265 réponses.

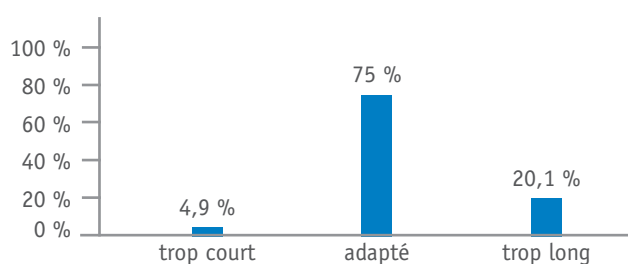
Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

### LA PASSATION

Les consignes de passation étaient-elles explicites (264 réponses) ?

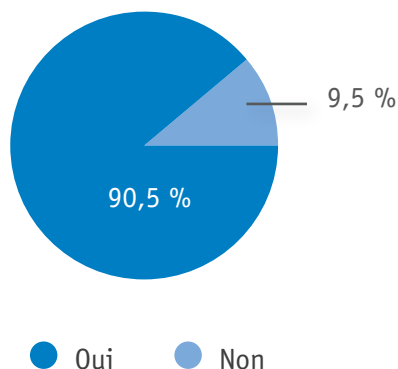


Le temps prévu pour la passation était (264 réponses) :

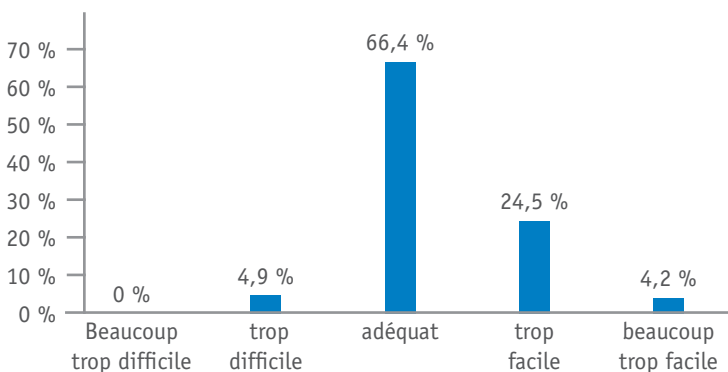


### LE CONTENU DE L'ÉPREUVE

La formulation des consignes/questions vous a-t-elle paru claire (263 réponses) ?

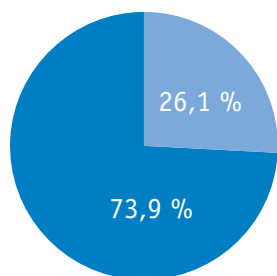


Comment estimez-vous le degré de difficulté des consignes/questions (263 réponses) ?



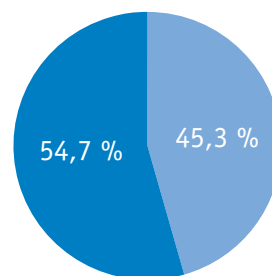
## LA CORRECTION

Le guide de correction vous a-t-il paru clair (264 réponses) ?



● Oui ● Non

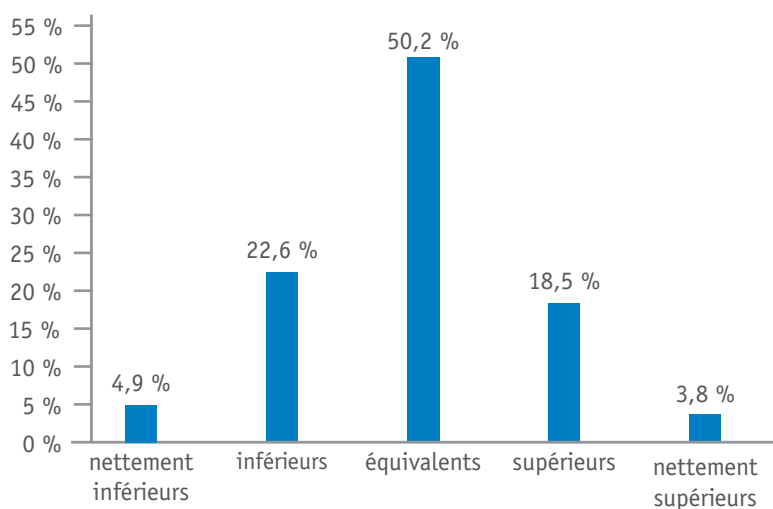
Avez-vous corrigé les épreuves de manière collective (265 réponses) ?



● Oui ● Non

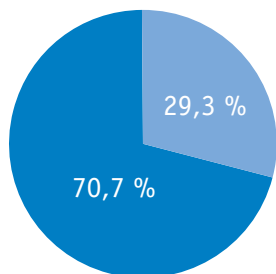
## LES RÉSULTATS

Les résultats de vos élèves à l'épreuve commune par rapport aux résultats obtenus pendant l'année sont (265 réponses) :



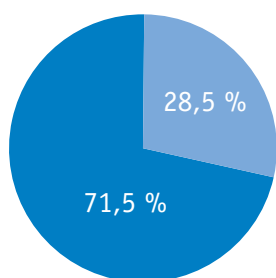
## LE BILAN DE COMPÉTENCES

Avez-vous utilisé ce bilan de compétences pour préparer le conseil de classe ou y participer (263 réponses) ?



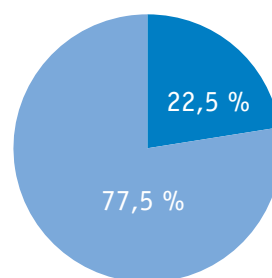
● Oui ● Non

Ce document est-il transmis aux parents (256 réponses) ?



● Oui ● Non

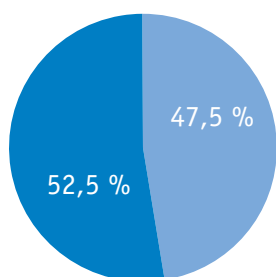
Ce document est-il transmis aux enseignants de l'année suivante (249 réponses) ?



● Oui ● Non

## LES ADAPTATIONS

Certains de vos élèves ont-ils bénéficié d'une épreuve adaptée (263 réponses) ?



● Oui ● Non

## **RÉPONSES AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES ENSEIGNANTS**

Le groupe qui crée les épreuves de mathématique du CE1D est constitué d'enseignants, de conseillers pédagogiques, d'inspecteurs et d'un membre de la Direction générale du Pilotage du Système éducatif. Travaillant en interréseau, le groupe de travail se base sur le document « Socles de compétences » et non sur les programmes propres à chaque réseau.

Le tableau de compétences, inséré dans le guide de correction, a été créé :

- pour lier l'épreuve aux Socles ;
- pour que les épreuves soient de difficulté équivalente d'une année à l'autre ;
- pour que l'encodage des résultats permette d'obtenir non seulement une vue d'ensemble de la classe mais aussi un bilan individuel des élèves.

L'objectif du groupe de travail est de proposer une épreuve dont le corrigé est aussi clair que possible, ce qui devrait réduire au maximum les iniquités. Chaque année, les enseignants ont la possibilité de s'exprimer sur le contenu et les conditions de passation de l'épreuve. Le groupe de travail lit attentivement toutes les remarques et discute de la pertinence d'apporter des modifications aux épreuves futures. Les commentaires reçus sont parfois contradictoires : le degré de difficulté est jugé trop facile, adapté ou même très difficile...

Le groupe de travail a décidé d'intégrer dans ce dossier Résultats un complément d'informations au sujet des épreuves afin d'apporter des réponses aux commentaires récurrents relatifs aux épreuves.

### **Des pans entiers de matières ne sont pas interrogés.**

Il est impossible d'interroger sur toutes les matières du premier degré lors de l'épreuve de juin du CE1D. Le groupe de travail fait donc chaque année le choix de ne pas reprendre toutes les lignes du tableau de compétences.

En 2019, ce sont les lignes « Compter, dénombrer, classer » dans le domaine des Nombres, « Solides », « Transformations du plan » et « Programme de construction » dans le domaine des Solides et des Figures, et « Périmètre, aire et volume » dans le domaine des Grandeurs qui n'ont pas été reprises.

Ces lignes varient d'année en année.

Les professeurs ne connaissent pas à l'avance les compétences non reprises dans l'épreuve et donc toute la matière doit être vue.

### **Pourquoi poser des questions relatives à des matières vues en première année ?**

Le CE1D doit certifier le premier degré donc il est normal d'y trouver de la matière enseignée en première année. Il n'est pas exclu non plus d'interroger sur une compétence certifiée en primaire et qui est à entretenir au premier degré.

### **L'épreuve ne prépare pas à la réussite d'une troisième générale.**

Comme le stipule le Décret relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire (02/06/2006) en son article 36/3, l'épreuve du CE1D évalue les compétences que l'élève doit maîtriser à l'issue de la troisième étape de l'enseignement obligatoire. L'obtention du certificat du premier degré permet le passage dans une troisième année au choix de l'élève et de ses parents mais n'augure en rien de la réussite de cette troisième année.

#### **Article 36/3.**

*Les épreuves externes certificatives portent sur la maîtrise de compétences attendues à l'issue de la troisième étape de l'enseignement obligatoire telles que définies dans le décret du 19 juillet 2001 portant confirmation des socles de compétences visés à l'article 16 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.*

### **Les questionnaires et surtout le guide de correction arrivent tard.**

Des mesures de précaution ont été prises en 2016 afin de préserver la confidentialité des épreuves. L'arrêté du 4 mai 2016 du Gouvernement de la Communauté française déterminant les modalités d'inscription, de distribution, de passation, de correction et de sécurisation des épreuves externes communes certificatives dans l'enseignement secondaire prévoit ceci :

#### **Article 14.**

*Chaque jour de l'épreuve, l'ouverture des colis contenant les carnets d'épreuves s'effectue à partir de 7 h au plus tôt. Les Services de l'Inspection de l'enseignement mèneront quotidiennement des missions visant à vérifier l'intégrité des colis avant l'ouverture de ceux-ci. Chaque jour de l'épreuve, les carnets sont répartis entre les enseignants des classes concernées. Les épreuves écrites débutent, selon le calendrier fixé à l'Article 12, entre 8 h 15 et 8 h 45. La surveillance de la passation des épreuves est placée sous la responsabilité du chef d'établissement.*

#### **Article 15.**

*Les documents à destination des enseignants (livret de l'enseignant, portfolio, fichiers audio, entre autres) sont disponibles en téléchargement dans un environnement sécurisé, 10 jours ouvrables avant la passation de la première épreuve.*

*Le guide de correction est disponible en téléchargement dans un environnement sécurisé après la passation de chaque épreuve.*

Le correctif est donc à disposition des directions d'écoles le jour de la passation, à la fin de l'épreuve.

### **La correction des épreuves adaptées est plus difficile car il n'y a pas les cases permettant de coter chacun des items.**

Pour ne pas perturber les élèves, les cases permettant la cotation des items ne sont effectivement pas prévues sur les épreuves adaptées.

Dans le guide de correction se trouve le feuillet qui permet de corriger ces épreuves. Le professeur peut photocopier cette feuille autant de fois que nécessaire.

### **Certains de mes élèves dys... ont été perturbés par l'épreuve adaptée.**

Pour pouvoir bénéficier d'une version adaptée, deux conditions sont requises :

- les troubles de l'élève doivent avoir été diagnostiqués par un spécialiste compétent (centre PMS, logopède, oto-rhino-laryngologue, neurologue, psychiatre, neuropsychiatre, neuropsychologue, neuropédiatre ou pédiatre) ;
- l'élève doit travailler habituellement sur des documents adaptés en classe.

Si un élève n'utilise pas ces aménagements pendant l'année, il peut s'avérer perturbant d'utiliser une version adaptée lors des CE1D. C'est l'équipe éducative qui choisit la version qui convient le mieux à l'élève (voir les épreuves antérieures sur [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)).

### **Il faut arrêter de mettre le « × » pour le « · » de la multiplication.**

Trois symboles peuvent être utilisés pour la multiplication: la croix « × », le point médian « · » et l'astérisque utilisé sur les claviers numériques « \* ».

Le symbole « × » aurait été introduit pour la multiplication en 1631 par William Oughtred dans *Clavis mathematicæ*<sup>3</sup>. Dans l'enseignement fondamental, c'est celui qui est utilisé.

L'introduction des expressions littérales au niveau du premier degré secondaire est souvent associée à celle du point médian qui permet effectivement d'éviter la confusion entre le symbole « × » et la lettre « x » souvent utilisée dans les équations et le calcul littéral ; de nombreux enseignants uniformisent alors leurs pratiques en l'utilisant également dans le calcul numérique.

On peut toutefois aussi parler de la confusion qui peut exister entre le point médian (·) et le signe de ponctuation (.) ou encore le point utilisé sur les calculatrices et claviers d'ordinateur, symbole de la séparation décimale d'un nombre.

Le groupe de travail a donc choisi de conserver dans le calcul numérique la croix et de n'utiliser le point médian que dans le calcul littéral. Il est ainsi en accord avec les pratiques des collègues des cours scientifiques qui respectent les consignes données par le Système International des Unités du Bureau International des Poids et Mesures.

### **La durée de l'examen est de 4 périodes, ce qui est trop long pour des élèves de deuxième année. La durée de l'examen de 2 × 2 périodes n'est pas adaptée.**

Au départ, l'épreuve durait 3 périodes mais, de l'avis des nombreux enseignants, c'était un peu trop court. Le groupe de travail s'est retrouvé devant deux possibilités :

- diminuer le nombre de questions et garder 3 périodes de cours pour présenter l'épreuve ;
- accroître le temps de passation de l'épreuve sans pour autant en augmenter le nombre de questions.

C'est cette dernière formule qui a été retenue.

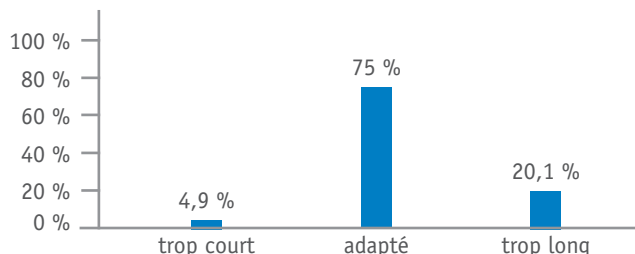
Diminuer le nombre de questions aurait entraîné une diminution du nombre de lignes du tableau de compétences interrogées (voir tableau dans le guide de correction). En effet, comme le conseillent certains pédagogues, il est nécessaire de poser plusieurs questions par thème.

---

<sup>3</sup> Encyclopædia Britannica

Comme l'indique le graphique ci-dessous reprenant l'enquête réalisée à l'occasion du CE1D math de 2019, la majorité des enseignants trouvent la durée adaptée.

### Le temps prévu pour la passation était (264 réponses) :



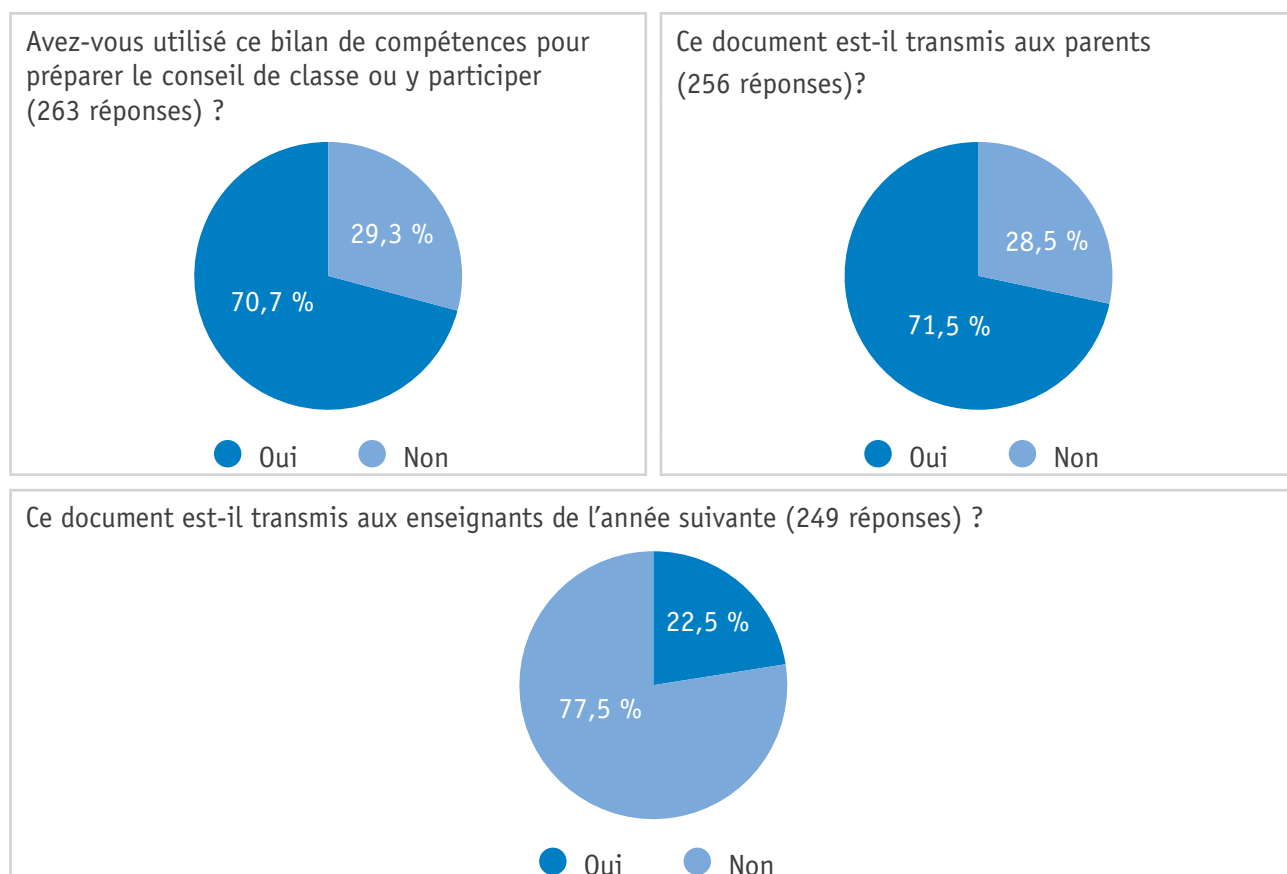
### L'encodage est fastidieux.

L'encodage permet d'analyser les résultats par classe et d'obtenir des bilans de compétences par élève. Ceux-ci peuvent aider l'enseignant :

- lors du conseil de délibération ;
- à définir la matière à revoir par l'élève pour une deuxième session éventuelle ;
- à avertir le professeur de l'année suivante des éventuelles difficultés d'un élève (ce qui ne se pratique pas encore suffisamment).

Cette feuille individuelle peut être aussi remise à l'élève (et à ses parents) ce qui lui permettra de juger de ses forces et faiblesses.

Les graphiques ci-dessous concernent le CE1D math 2019.



### **Pourquoi ne pouvez-vous pas prévoir également une épreuve de deuxième session ?**

Le décret qui fixe les modalités de l'organisation des évaluations ne le prévoit pas. Par ailleurs, de nombreuses écoles n'organisent pas de seconde session. Enfin, il est complexe de prévoir une épreuve externe commune tant au point de vue organisationnel qu'au point de vue pédagogique, car l'examen de seconde session peut être différent d'un élève à l'autre en fonction de ses faiblesses.

### **Comment distinguer une tâche simple d'une tâche complexe ?**

- Au départ de l'énoncé

Depuis 2015, pour les problèmes, la dernière consigne d'une tâche complexe est toujours : « **ÉCRIS** ton raisonnement et tous tes calculs » alors que celle d'une tâche simple est généralement : « **ÉCRIS** tous tes calculs ».

Une tâche complexe comporte toujours 2 items évaluant indépendamment la démarche et la justesse des calculs.

- Au départ du guide de correction

Depuis 2015, les tâches simples et les tâches complexes sont reprises dans deux colonnes différentes dans le tableau de compétences.

Depuis 2013, le corrigé d'un problème complexe scinde la démarche et la justesse des calculs.



- Dans le dossier de l'enseignant, il est précisé :

### **Aspects de la rédaction du corrigé des « problèmes » du CE1D-math.**

Un « problème » place l'élève face à une tâche dont l'énoncé est généralement présenté sous la forme de phrases.

De manière générale, la résolution d'un problème requiert de la part de l'élève :

- 1) la compréhension de l'énoncé de la tâche ;
- 2) l'identification plus ou moins évidente des ressources à mobiliser et leur assemblage au travers de plusieurs étapes d'une démarche mentale aboutissant à la solution du problème. Plus le nombre d'étapes est important, plus il y aura potentiellement de démarches possibles ;
- 3) l'expression de la solution du problème, soit par une phrase correctement formulée, soit par une réponse (numérique, géométrique...) clairement identifiée.

C'est au niveau de l'identification des ressources à mobiliser, de leur nombre et de leur assemblage que l'on distingue « tâche simple » et « tâche complexe » dans l'évaluation de la résolution des problèmes de l'épreuve du CE1D mathématiques.

\*\* Une tâche est considérée simple si :

- son énoncé guide l'élève vers une démarche assez évidente, facilement identifiable ;
- elle ne mobilise qu'un nombre restreint de ressources, souvent aisément identifiables et assemblées ensuite en un nombre limité d'étapes.

La faible diversité des démarches possibles ne nécessite pas un corrigé très détaillé.

\*\* Une tâche est considérée complexe si :

- son énoncé est plus « ouvert » et n'oriente pas naturellement l'élève vers une démarche ;
- elle mobilise généralement des ressources en nombre plus important et/ou moins évident à identifier ;
- l'assemblage de ces ressources comporte le plus souvent un nombre important d'étapes autorisant ainsi plusieurs démarches possibles de résolution.

La diversité de ces démarches nécessite un corrigé détaillé évaluant :

- la cohérence de la démarche proposée par l'élève.

*A-t-il repéré le but à atteindre ?*

*A-t-il traduit correctement les informations de l'énoncé ?*

*A-t-il envisagé l'usage de ressources adéquates ?*

*A-t-il dégagé un schéma de résolution efficace ? ...*

Une démarche partielle est souvent valorisée ;

- la justesse des calculs ou des constructions. (Toute erreur n'est pénalisée qu'à l'étape concernée).

Dans certains cas, s'ajoute(nt) :

- la cohérence de la réponse ;
- la justification par l'élève de la démarche qu'il a proposée ou du choix de l'argumentation qu'il a été amené à utiliser (démarche de métacognition).

## Que faire quand une démarche est correcte mais pas du tout envisagée par le corrigé ?

### Pourquoi toutes les solutions possibles ne sont-elles pas indiquées ?

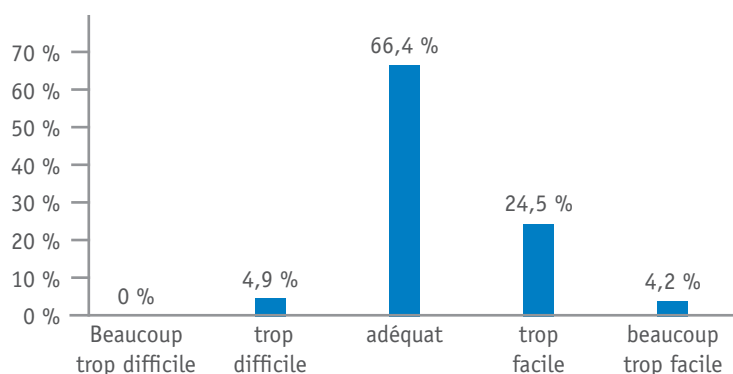
Il est impossible de reprendre tous les cas possibles. C'est la raison pour laquelle de manière générale le groupe de travail ajoute dans le guide de correction « ou toute autre méthode équivalente ».

De plus, il est précisé au début du corrigé de chaque carnet :

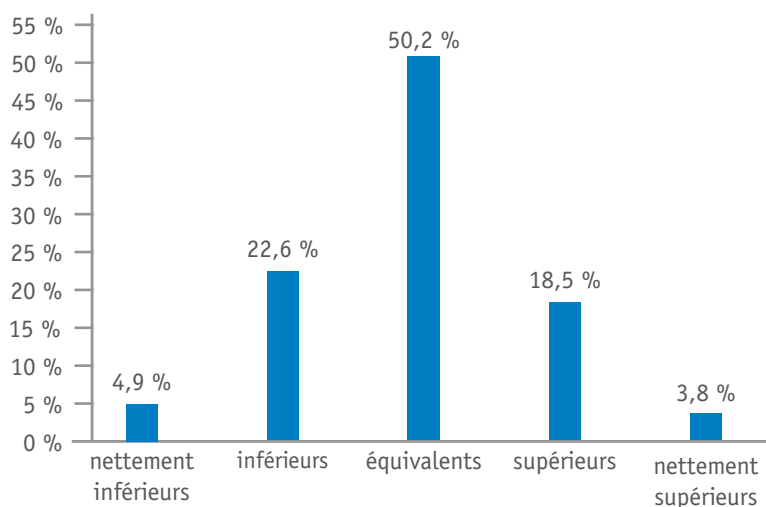
*« Lorsque l'élève utilise une autre méthode ou une démarche équivalente à celle proposée dans le solutionnaire, le professeur adaptera sa correction en ayant la possibilité d'octroyer des crédits partiels. »*

## L'épreuve est trop facile..., l'épreuve est trop difficile..., l'épreuve est adaptée à nos élèves.

Comment estimez-vous le degré de difficulté des consignes/questions (263 réponses) ?



Les résultats de vos élèves à l'épreuve commune par rapport aux résultats obtenus pendant l'année sont (265 réponses) :



Les graphiques ci-dessous concernent le CE1D math 2019.

Le résultat des élèves de 2C/2S au CE1D math de 2019 est le suivant :

		Score moyen	Taux de réussite
<b>Total</b>	<b>/130</b>	51,1 %	53,9 %
<b>Ressources</b>	<b>/78</b>	53,7 %	54,8 %
<b>Résolution de problèmes</b>	<b>/39</b>	46,2 %	50,0 %
<b>Justification</b>	<b>/13</b>	52,3 %	53,9 %

Ces résultats reflètent-ils un CE1D facile ?

Il n'y a que 53,9 % des élèves qui ont plus de 50 % aux questions de ressources, or chacune d'entre elles ne comporte qu'une seule difficulté.

En apprentissage, fait-on suffisamment d'exercices de ce type ou passe-t-on trop vite à des questions où les difficultés sont nombreuses ?

Si le groupe de travail comprend cette envie de dépassement, il considère toutefois que le nombre d'exercices simples doit être suffisant pour permettre à l'élève de distinguer chaque difficulté avant de les cumuler.

Malgré un niveau de difficulté raisonnable, les résultats aux exercices demandés au CE1D restent faibles.

Exemples :

« Effectuer les produits remarquables  $(2 - 5 \cdot (x + 2) + 1 = 4x)$  ». Score moyen : 52,9 %

(question 11a du CE1D 2019).

« Effectuer les produits remarquables  $(3a - 4b)^2$  et  $(7x - 3) \cdot (7x + 3)$  ». Score moyen : 39,5 %

(question 14 du CE1D 2019).

### **Les feuilles de brouillon sont plus que nécessaires.**

Il y a suffisamment de place sur les copies du CE1D pour rédiger les brouillons qui peuvent par ailleurs être valorisés.

L'utilisation de feuilles spécifiques pourrait pénaliser les élèves qui ne recopieraient pas ces brouillons dans les livrets du CE1D.

### **L'élève utilise les bonnes valeurs mais utilise des fausses égalités.**

Le professeur doit veiller lors des apprentissages à éviter les fausses égalités. Au CE1D, elles sont parfois sanctionnées, parfois non ; cela dépend du type de questions et de l'objectif poursuivi.

**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère  
Administration générale de l'Enseignement**  
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES  
[www.fw-b.be](http://www.fw-b.be) – 0800 20 000

Graphisme : Sophie Jeddi - [sophie.jeddi@cfwb.be](mailto:sophie.jeddi@cfwb.be)  
Avril 2020

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR  
0800 / 19 199  
[courrier@mediateurcf.be](mailto:courrier@mediateurcf.be)

Éditeur responsable : Quentin David, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution